



CANAL MIDI PATINÉE & POSIFIX® MIDI

La reproduction parfaite d'une tuile de récupération

Tuiles Terre Cuite Canal

RENOVATION

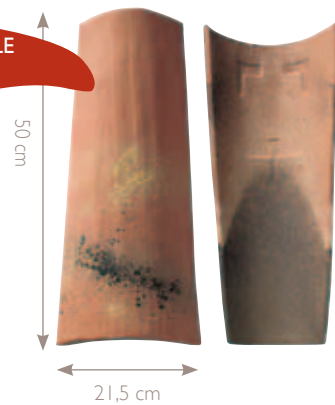
INNOVATION



LEADER MONDIAL DES SOLUTIONS DE TOITURES



NOUVELLE FINITION



Cotes hors tout en cm

CANAL MIDI PATINÉE & POSIFIX® MIDI

- ✓ 6 tuiles de finition différente
- ✓ Surface ouvragée : effet bosselage, lissé à la main
- ✓ Epaisseur renforcée jusqu'à 19 mm
- ✓ Résistance exceptionnelle
- ✓ Poudrage : effet de lichen

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite canal
Nombre de tuiles au m ²	CANAL MIDI PATINÉE en couvert : 10,5 à 12,9 POSIFIX® MIDI ou CANAL MIDI PATINÉE en courant : 10,5 à 12,9
Poids unitaire	CANAL MIDI PATINÉE : ≈ 3 kg POSIFIX® MIDI : ≈ 2,5 kg
Poids au m ²	CANAL MIDI PATINÉE en couvert : ≈ 31,5 à 38,7 kg
Longueur hors-tout	≈ 50 cm
Largeur hors-tout	≈ 21,5 cm
Largeur utile	de 26,5 à 23,5 cm (selon espacement 5 à 2 cm)
Pureau longitudinal	de 36 à 33 cm (selon recouvrement mini de 14 à 17 cm)
Mètre linéaire de liteau/m ²	de 2,8 à 3 ml
Mise en œuvre	pose à joints droits
Norme produit	NF EN 1304
Norme d'application	NF P 31-201 [DTU 40.22]
Nombre de tuiles par palette	CANAL MIDI PATINÉE : 200 POSIFIX® MIDI : 160
Poids de la palette	CANAL MIDI PATINÉE : 600 kg POSIFIX® MIDI : 400 kg

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile de couvert sera en terre cuite, de la famille des Canal, de 50 cm de long et d'une largeur en nez de 21,5 cm, d'épaisseur renforcée avec un extrados à surface structurée de type Canal Midi Patinée de Monier ou similaire. Sa pose se fera conformément à la norme d'application NF P 31-201 [DTU 40.22]. Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES

30 ANS
GARANTIE CONTRE LE GEL

CE

Cette tuile a été développée et testée en soufflerie au Centre Technique de Monier.

NF
TUILES DE TERRE CUITE
Classe 1 d'imperméabilité
Méthode E
d'essais de résistance au gel subis
www.marque-nf.com

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

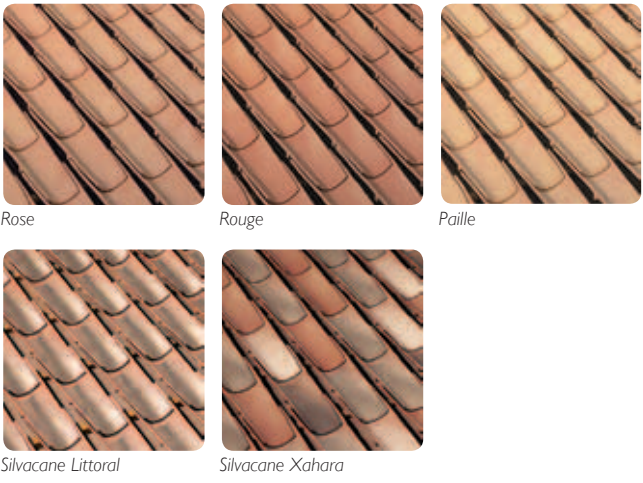
Les caractéristiques certifiées par la marque **NF Tuiles de terre cuite** sont l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Méthode E) et la résistance au gel "Climat de montagne" (si cette dernière est revendiquée).

NUANCIER

CANAL MIDI PATINÉE



POSIFIX® MIDI



Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile in situ. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

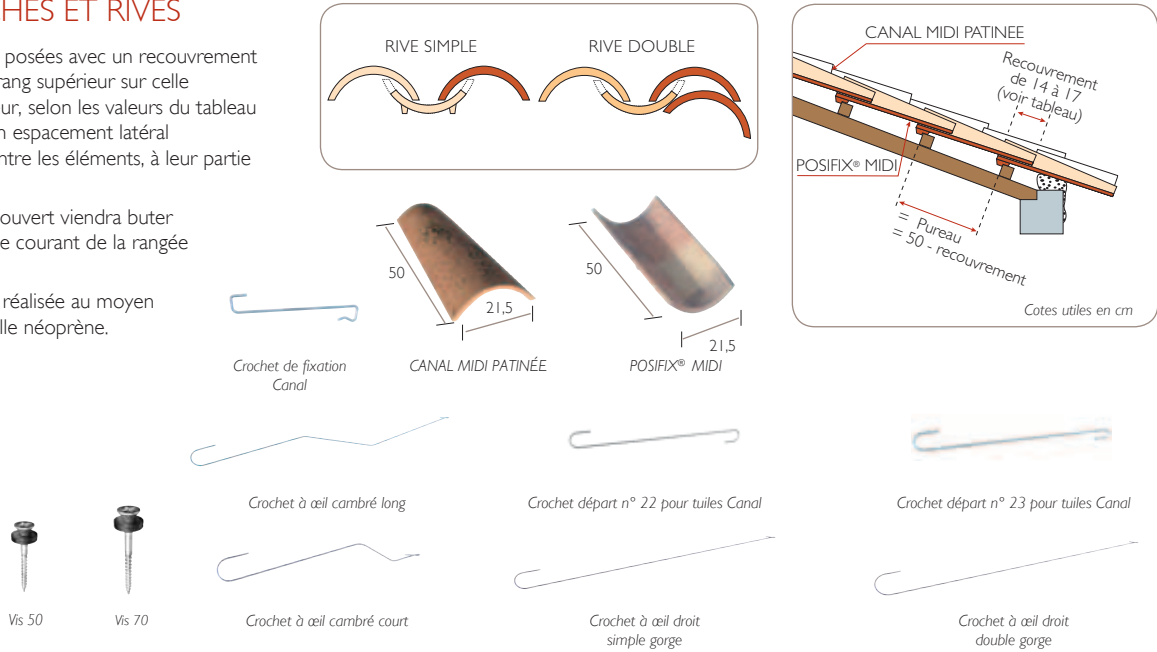
LES POINTS SINGULIERS

APPROCHES ET RIVES

Les tuiles sont posées avec un recouvrement de la tuile du rang supérieur sur celle du rang inférieur, selon les valeurs du tableau n°3, et avec un espacement latéral de 2 à 5 cm entre les éléments, à leur partie la plus large.

La queue de couvert viendra buter sur la queue de courant de la rangée supérieure.

La fixation est réalisée au moyen de vis à rondelle néoprène.



FAITAGES, ARETIERS ET ABERGEMENTS

Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé.

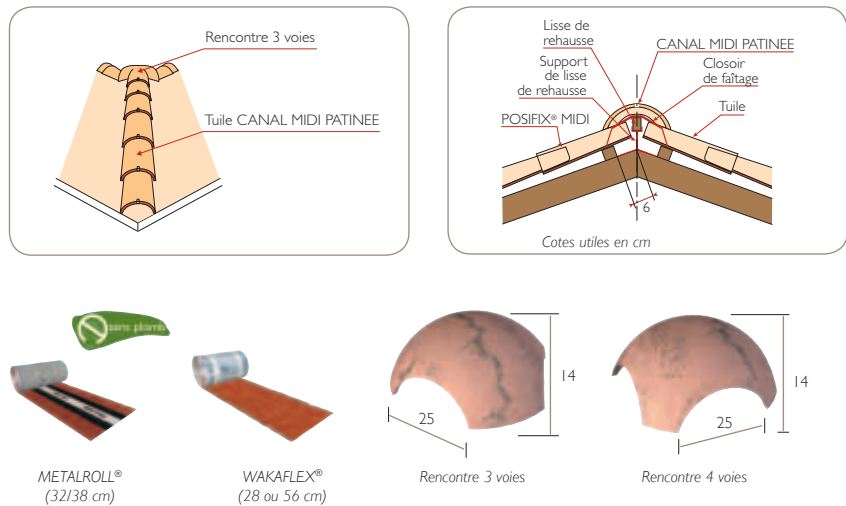
Ce système permet de désolidariser les faîtières/arêtières des rampants.

Les approches sont réalisées en tronçonnant les tuiles.

D'une mise en œuvre rapide, le faitage à sec permet une ventilation complémentaire.

Il désolidarise les tuiles faîtières de la couverture.

Il évite toute fissuration lorsque la charpente prend son assise ou lors du remplacement éventuel d'une tuile ou d'une faîtière.



AERATION, VENTILATION ET ECLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture.

L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du (ou au) faitage.

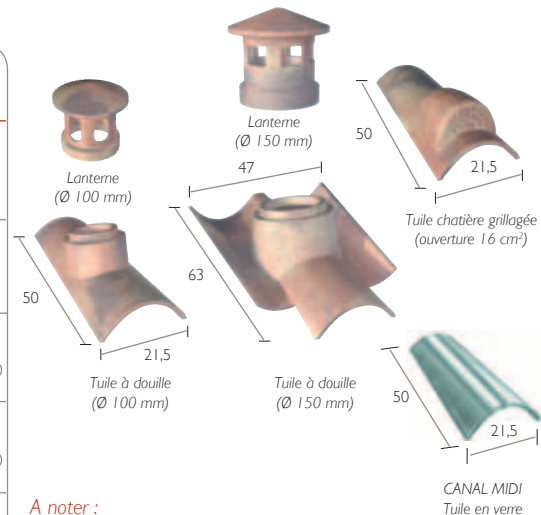
Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux DTU en vigueur.

Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.

Type de comble	Section totale de ventilation ⁽¹⁾
	$S = 0$
	$S = 0$
	$S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾
	$S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾

(1) rapportée à la surface projetée horizontale.
 (2) sauf écrans de sous-toiture respirants sous avis technique type SPIRTECH®



A noter :
 pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

NOUE ET EGOUT

Deux finitions sont possibles :

- égout droit,
- égout dentelé.

Dans tous les cas, les tuiles du premier rang seront obligatoirement fixées.

Se reporter au DTU en vigueur.

La cote DE mentionnée par Monier

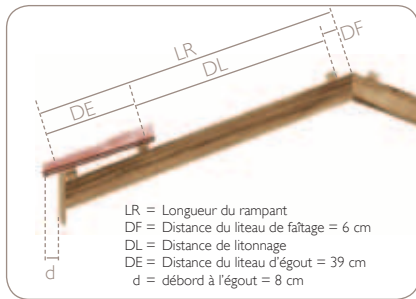
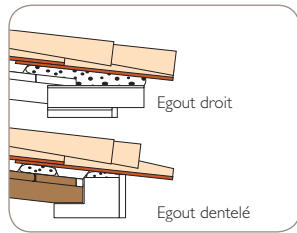
est indicative et à titre d'exemple. Elle varie selon la hauteur

de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d.

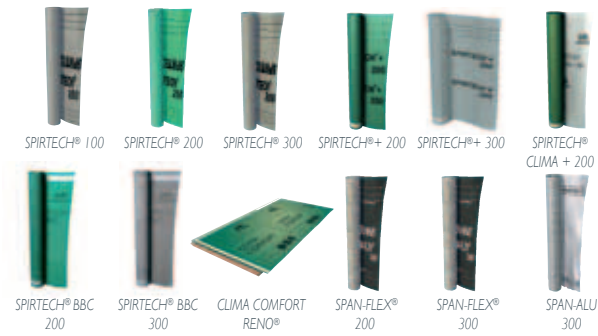
Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré.

Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie

courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



SOUS-TOITURE



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRE

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

(1) Les zones et sites d'exposition au vent considérés sont ceux prévus par les règles NV 65.

Pour plus d'informations, consulter le DTU 40.22.

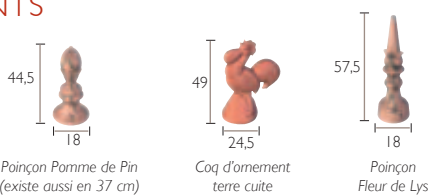
Pour empêcher le glissement des éléments de couverture et pour assurer la tenue au vent, Monier préconise les crochets de fixation boucle pression.

(Recouvrement tuiles 12, 14, 15, 16 et 17 cm).



Pentes en %	Zones I et 2 ⁽¹⁾ Sites protégé et normal ⁽¹⁾		Zones I et 2 ⁽¹⁾ : Site exposé ⁽¹⁾ Zones 3 et 4 : Tous sites	
	Rives et égouts	Partie courante	Rives et égouts	Partie courante
$p \leq 30$	toutes	libres	toutes	toutes
$30 < p \leq 60$	toutes	toutes	toutes	toutes

ORNEMENTS



Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

LA REGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

PENTES ET RECOUVREMENTS MINIMAUX ADMISSIBLES EN %

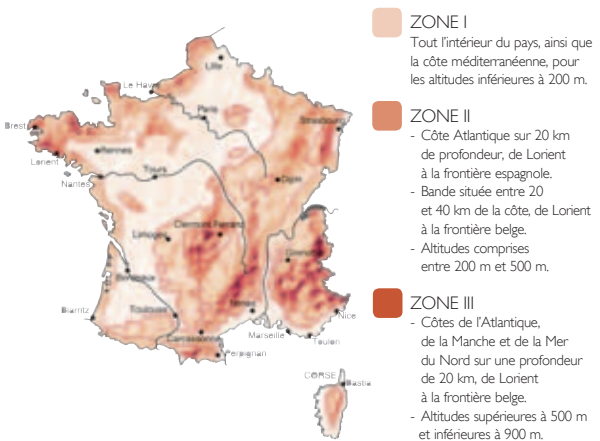
Sites	Zones I		Zones II		Zones III	
	Pentes	Recouv	Pentes	Recouv	Pentes	Recouv
Protégé	24	14	27	15	30	15
Normal	27	15	30	16	33	16
Exposé	30	16	33	17	35	17

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



DEFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITES	DEFINITION
Protégé	Fond de cuvette entouré de collines sur tout un pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.
Normal	Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations).
Exposé	<u>Au voisinage de la mer</u> : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles et presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. <u>A l'intérieur du pays</u> : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple Mont-Aiguoual et Mont-Ventoux) et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 Euro TTC/mn

www.monier.fr